# MADAGASCAR Revue de Presse détaillée du 1<sup>er</sup> au 6 juillet 2010

Revue interrompue jusqu'au 12 août

## **SOMMAIRE**

La crise politique	Page <b>01</b>
<b>Droits humains, gouvernance</b> Procès du 7 février 2009, travail des enfants, abolition de le peine de mort, OIT, audit de compétences des cadres de l'administration	06
Actualité économique et sociale  - Impacts de la crise politique  - Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, ressources naturelles, environnement  - Divers	08 08
- Divers	09

# LA CRISE POLITIQUE

1<sup>er</sup> juillet : tensions municipales persistantes. Interrogations sur le report du calendrier électoral et l'amnistie des candidats potentiels aux présidentielles.

**Tensions municipales.** A Manakara, la tension entre le PDS et le maire évincé prend une tournure plus violente. Le bras de fer issu de l'éviction du maire Tim Giscard Andriano par le président de la Délégation spéciale (PDS) Alban Sileny, meneur du mouvement pro-Rajoelina, a conduit à l'arrestation de 5 manifestants. Ils sont accusés d'attroupement sans autorisation. Ils ont été remis en liberté en attendant le procès fixé au 14 juillet. Des éléments proches des 3 mouvances sont accusés d'avoir voulu exploiter nationalement ce différent local.

A Toliara, des membres du personnel de la commune s'opposent au retour aux affaires de l'ancien maire. Une partie du personnel exige la nomination d'un PDS alors que les partisans du maire Fiacre Hatimo ne comptent pas baisser les bras pour réinstaller le leur. Le maire élu devait reprendre son poste après une suspension d'un mois pour enquête en novembre 2009, suite à une demande du conseil municipal. Il était mis en cause dans une affaire de cession du patrimoine foncier de la commune. Des affrontements ont été évités de justesse.

A Toamasina, Gervais Rakotomanana, le maire destitué, a déposé une requête auprès du Conseil d'Etat. La demande de sursis à exécution de la décision le concernant est reportée au 7 juillet.

« Reports successifs élections : Ce n'est plus sérieux ! », titre La Gazette. « Le public fut partagé entre le rire et la consternation en apprenant le report pour la énième fois de la date des élections. Effectivement, ce n'est plus sérieux ! Il est vrai que la transition n'est pas l'occasion rêvée pour une gestion rigoureuse des affaires. Mais ces reports successifs ressemblent fort à de l'incapacité et couvrent de ridicule le régime de transition. Et comme actuellement, on répète à l'envie que les élections sont la seule forme équitable de sortie de crise, beaucoup se demandent s'il existe en haut lieu une volonté d'abréger la transition ». [Rappel : le référendum constitutionnel est reporté sine die et la présidentielle prévue en novembre le sera aussi, par voie de conséquence. La période de Transition a été marquée par de très nombreux contretemps]

La détermination d'un nouveau calendrier de la Transition dépendra de la date du « *Dialogue national* » puisque les échéances électorales seront déterminées à l'issue de ces rencontres. Le référendum se déroulerait au plus tôt en novembre, les législatives et la présidentielle au cours des 4 premiers mois de 2011, soit en pleine saison des pluies. Selon *Madonline*, le retard pris dans l'organisation de ces rencontres confiées à la Coalition des OSC commencerait à irriter la HAT, qui n'apprécierait pas mon plus les velléités d'indépendance des organisateurs.

Radio *Fahazavana*. La chambre de détention a rejeté la demande de liberté provisoire pour les 10 employés de la station.

Les détenus politiques libérés en 2009 s'en remettent au « *Dialogue national* » pour statuer sur leur cas et se voir accordée une amnistie. Ils constatent l'incapacité du pouvoir à régler cette affaire. *Midi* titre sur « *les 6 écartés des présidentielles* » en l'absence de loi d'amnistie : Didier Ratsiraka, Marc Ravalomanana, Pierrot Rajaonarivelo, Tantely Andrianarivo, Voninahitsy Jean Eugène et Pety Rakotoniaina. Dans son message à la Nation du 26 juin, et contre l'attente de certains, Andry Rajoelina n'a pas annoncé de mesure de grâce présidentielle pour les détenus de droit commun, ni affiché sa volonté de faire adopter une loi d'amnistie permettant ainsi aux prétendants à la magistrature suprême de se porter candidat. Le quotidien estime que la HAT dispose d'une arme redoutable entre ses mains pour disqualifier à l'avance les candidats potentiels.

Andry Rajoelina n'est pas invité par Barak Obama à la célébration des 50 ans d'indépendance en août à Washington. 18 pays africain sont conviés par le président des Etats Unis. La position de Barack Obama embarrasse son homologue français qui hésiterait encore à inviter le président de la HAT aux festivités du 14 juillet à Paris.

**Félicitations togolaises**. Le président Faure Gnasingbe a adressé une lettre de félicitations à Andry Rajoelina à l'occasion de la Fête nationale malgache. Le Togo ne pèse certainement pas lourd sur l'échiquier international ni même africain, note *La Gazette*, mais sa position vis-à-vis d'Andry Rajoelina ne constitue pas moins un soutien officiel qui va à l'encontre de la décision de l'UA. Il faut également prendre en compte les liens « *spéciaux* » qui unissent le Togo à la France, comme pour le Sénégal. On note également **les félicitations adressées par le président du Sri-Lanka et de Syrie**.

**Forces armées : 8 militaires français décorés.** Cet événement entre dans le cadre du renforcement de la coopération militaire entre la France et la Grande IIe. Il fait écho à la distinction attribuée par la France à 36 officiers supérieurs malgaches pour services rendus.

2 juillet : à la recherche de personnalités neutres pour conduire le « *Dialogue national* ». Débat sur la laïcité, le rôle des Eglises et ses relations avec le Pouvoir. Opposition de la HAT au retour de Joachim Chissano, hostilité vis-à-vis de l'annonce de la mission de Louis Michel.

« Et si l'Eglise co-organisait le « Dialogue national ? », s'interroge Sobika. « Nous avions proposé l'idée de médiateurs malgaches plutôt qu'étrangers. C'est un peu l'idée des Raiamandreny Mijoro qui ont en charge l'organisation du « Dialogue national ». Celui-ci, censé être à la base de la réconciliation politique, nécessaire est en fait devenu une arlésienne. Tout le monde le souhaite, personne ne le voit ! [...] Notre premier constat : le « Dialoque national », c'est comme les rencontres de Maputo, Pretoria et compagnie : il y a trop de monde qui veut y participer, or quand on est trop nombreux, on ne peut pas s'entendre. Ensuite, les organisateurs de ce « Dialogue » doivent être neutres et exempts de toute suspicion de complaisance avec telle ou telle tendance. Problème : ou trouvez ces personnalités neutres ? Si on prend le cas de la société civile, celle ci est partagée entre les partisans des Accords de Maputo, donc étiquetés pro 3 mouvances, et les partisans des Raiamandreny Mijoro, chargés d'organiser la dite conférence nationale mais qui sont étiquetés pro HAT. Où sont donc les sans étiquettes dans ce cas ? Ce qu'il faudrait, peut être, [...] c'est que l'Eglise se propose comme organisateur complémentaire de ce « Dialogue national ». Elle est une institution reconnue par les malgaches, par les autorités étatiques, et elles est, normalement, la garante d'une éthique, d'une morale, et d'une sagesse. Nous sommes d'avis, que l'Eglise, sous l'égide du Ffkm, prenne ses responsabilités pour se dresser en médiateur extraordinaire dans le cadre de la mise en place du « Dialogue ». [...] L'Eglise à de quoi se faire pardonner ces derniers, temps, voici l'occasion de le faire

La HAT promet la reconstruction d'une église anglicane incendiée, soulevant une nouvelle fois la question des relations entre les Églises et l'État. Le président s'est déplacé en personne pour constater de visu les dégâts. «La majorité des Malagasy sont des chrétiens [...] Réduire en cendres une Eglise va à l'encontre de la mentalité inhérente au fihavanana et à la foi chrétienne [...] Il n'est pas acceptable d'incendier une maison de Dieu. J'espère que le fait n'est pas d'origine criminelle», soutient-il. Pour L'Express, le geste n'est pas fortuit. Il s'apparente à un clin d'œil à l'Église anglicane dont Mgr Jaona Samoela Ranarivelo, évêque d'Antananarivo, présent le 26 juin lors du défilé militaire, assure la présidence de la Ffkm. La Fédération des Églises tient toujours une place importante sur l'échiquier politique, même si ses membres éprouvent des difficultés à s'entendre sur la position à tenir concernant les affaires nationales. Gatien Horace, membre du SeFaFi, joue la prudence. « Je

pense que ce genre de décision n'est pas habituel comme c'était le cas au cours du précédent régime», juge-t-il.

Commentaire de L'Express: « Depuis 1982, l'implication de l'Église dans les affaires de l'État à travers le Ffkm, a créé plus de problèmes qu'elle n'en résolvait. Et la situation est allée en s'aggravant étant donné que les membres du Ffkm, qui ne représentent pas les quatre plus grandes confessions intuitu personae, ont affiché leur préférence personnelle par rapport au président de la République. Un flirt dangereux qui a duré 8 ans avant l'explosion en 2009 lorsque le Ffkm a volé en éclats. Depuis, à la fête nationale où les chefs d'Église se trouvent normalement aux premières loges, c'est désormais le chacun pour soi, à chaque mouvance son Dieu. Le régime Ravalomanana était marqué au fer par une complicité, un partenariat sinon un concubinage entre l'Église et l'État, ou plutôt une Église et l'État. Le fameux « 3 P » voulait ainsi signifier partenariat public-protestant. Une association « diabolique » qui s'est terminée de la manière qu'on connaît et qui a mené des hommes d'Église à des engagements impensables. Il serait ainsi bête de refaire la même erreur dans l'autre sens ». Le quotidien Les Nouvelles rappelle que la trop grande complicité entre l'Etat et le Eglises a conduit à l'abolition pure et simple du concept de laïcité de l'Etat lors de la révision constitutionnelle d'avril 2007. Le journal souhaite que le pouvoir de transition s'abstienne de participer aux manifestations d'envergure organisées par les différentes confessions et retienne les lecons du passé.

Fetison Rakoto Andrianirina, au nom de la mouvance Ravalomanana, est venu lui aussi réconforter les fidèles de cette église. Accompagné par une délégation du Tim, il a fait part au dirigeant de la paroisse anglicane de la volonté du groupement politique auquel il appartient d'apporter sa contribution après s'être enquis des besoins.

Pour Tribune, « les imbrications ou l'ingérence des politiques ou l'amalgame entre affaires publiques et affaires religieuses ne sont pas prêts d'être abandonnés. On continue de plus belle dans la foulée de Marc Ravalomanana quand bien même on l'avait en son temps condamné ».

Message pour la laïcité. Le Comité Consultatif Constitutionnel (CCC) a dévoilé l'une des tendances des propositions qu'elle a reçues dans le cadre de ses travaux d'élaboration de la nouvelle Constitution. Il s'agit de la réglementation de la question de laïcité de l'État. «Les gens souhaitent la séparation entre les affaires de l'État et celles de l'Église», a indiqué Florent Rakotoarisoa, président du CCC. «Ils ne veulent plus de confusion entre les fonctions politiques et celles de l'Église. Il en est de même des moyens étatiques mis à la disposition des Églises», rapporte-t-il.

Le président du CCC a annoncé en outre que diverses entités ont proposé de limiter la possibilité d'amendement constitutionnel afin que la Constitution soit pérenne, ainsi que l'équilibre du pouvoir et la dépersonnalisation du poste présidentiel afin de limiter les abus de pouvoir par la création d'un ou de plusieurs vice-présidences.

La HAT contre la venue de Joachim Chissano. Ses membres s'apprêtent à adresser une lettre au gouvernement pour demander qu'il s'oppose à la venue du médiateur de la Sadc. Ils considèrent les actions menées par l'ancien président mozambicain comme un obstacle à la démarche entamée à Madagascar pour la recherche d'une solution à la crise. Le dirigeant d'Otrikafo, Rajaonah Andrianjaka, annonce qu'il va proposer aux partis politiques des actions de contestation de cette visite.

Le site *Tananews* affirme que Joachim Chissano pourrait renoncer à sa mission si la France poursuit son « *cavalier seul* » dans la recherche d'une solution de sortie de crise.

Annonce controversée de l'arrivée prochaine du Commissaire européen au Développement et à l'aide humanitaire, Louis Michel. La mission d'évaluation, du 9 au 12 juillet, consistera à étudier l'évolution de la situation concernant l'existence d'un consensus entre les mouvances, la préparation des conférences préliminaires et la conférence nationale censées impliquer tous les acteurs. La Vérité écrit : « irréductible défenseur de Marc Ravalomanana et ayant orchestré la décision de suspension des aides budgétaires de l'UE pour Madagascar, il projette maintenant de faire partie d'une délégation de cette instance européenne pour, soit disant, « mener une mission d'évaluation ». Sans souffrir la moindre discussion, Louis Michel viendra à Madagascar pour constater de visu si, consécutivement aux sanctions qui ont été dernièrement infligées au pays par « son » Union européenne, les 20 millions de Malgaches sont encore debout ». « L'assassin revient toujours sur le lieu de son crime », ironise un média proche d'Andry Rajoelina. Madagate va jusqu'à reprendre par le menu les « affaires » auxquelles aurait été mêlé le Commissaire lorsqu'il était ministre des Affaires étrangères de Belgique en 1999. La HAT est sûre d'arriver à ses fins avec la solution malgacho-malgache où l'affectif prime toujours face à la logique politique et diplomatique.

## 3 juillet : préparation du « Dialogue national ». Des frémissements et des signes prometteurs.

Préparation du « *Dialogue national* ». La COSC a présenté au public sa façon de procéder pour l'organisation des travaux préliminaires qui vont se tenir dans chacun des 119 districts du pays. 150 postulants, issus de 30 organisations de la société civile, feront l'objet d'une sélection sur CV et les candidats retenus suivront une formation avant de rejoindre leur affectation d'ici 2 semaines. Des dignitaires *Raiamandreny mijoro* issus de leurs circonscriptions respectives vont parrainer les rencontres préliminaires. Des techniciens et spécialistes locaux seront aussi mobilisés. Ils apporteront leur contribution à la collecte d'idées en vue de l'élaboration de la Constitution de la IVe République, entre autres. «*Ces mesures ont été prises afin d'éviter toute tentative d'imposition de certaines idées. Il faut que toutes les propositions viennent des participants de base*», a soutenu un organisateur. Selon l'un d'entre eux, André Rasolo, si toutes les sociétés civiles s'entendent pour préparer les prochains « *Dialogues* », tous les partis politiques devraient pouvoir emboiter le pas, y compris les 3 mouvances. Fetison Rakoto Andrianirina, chef de délégation de la mouvance Ravalomanana, fait montre d'ouverture, à condition que la neutralité et l'indépendance des organisateurs soient observées durant tout le processus.

**Référendum. Budget insuffisant pour la CENI**. Elle dispose depuis le 21 juin d'une enveloppe de 7,5 milliards Ar attribuée par le gouvernement. S'ajoute la passation de 140 millions Ar réaffectés de la CNE. Le président de la CENI, Hery Rakotomanana, a déclaré : «Ce crédit n'est pas suffisant. Mais son déblocage nous permet de faire avancer notre mission». Et d'ajouter : «Nous ne cessons pas de négocier avec les partenaires financiers ». La mise en place des structures décentralisées de la CENI dans les régions représente une charge financière difficilement compatible avec le budget alloué.

Monja Roindefo rencontre le sénateur français Jean Faure. Le vice-président du Sénat et président du groupe d'amitié France-Madagascar a reçu l'ancien Premier ministre de la Transition, qui lui a apporté des précisions sur la situation, «afin que l'opinion française ait une idée correcte de la réalité sur terrain et pour qu'elle ne soit pas induite en erreur». Le sénateur a tenu à rappeler «qu'en tant que parlementaire, il est très attaché à la liberté d'expression, mais que cette liberté soit agissante et non paralysante».

« La diplomatie malgache connaît des avancées certaines », a déclaré Hippolyte Ramaroson, ministre des Affaires étrangères. L'officier général note : « Nous avons reçu la reconnaissance de nombreux pays tel qu'en témoignent la remise de lettres de créance dernièrement. La présence des diplomates lors de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance et les nombreuses lettres de félicitations reçues sont un signal fort de cette avancée ». Il reconnaît néanmoins l'immensité de la tâche avant d'atteindre l'objectif fixé, à savoir la « reconnaissance » de la communauté internationale. Un diplomate a tenu à relativiser le sens de sa présence au défilé militaire du 26 juin.

Cinquantenaire déplorable : une lettre de Marc Ravalomanana à Ban Ki-Moon. « La célébration des 50 années d'indépendance de Madagascar devait être une célébration des plus mémorables, qui s'est pourtant déroulée dans un cercle anti-démocratique de pauvreté et de répression » déplore Marc Ravalomanana dans son courrier.

4 & 5 juillet : attaques personnelles contre le médiateur Joachim Chissano. Pourparlers entre le pouvoir et la Fjkm pour suspendre les poursuites frappant des pasteurs du « Mouvement des ecclésiastiques ».

Marc Ravalomanana : « Le cas malgache devant la Sadc le 16 juillet ». Intervenant au téléphone au cours du rassemblement de ses partisans au Magro de Behoririka, il déclare : « le cas malgache sera examiné par la Sadc et l'UA, à Kampala, le 16 juillet prochain » Et d'enchaîner que « les gens réclament une enquête sur la crise. L'ONU a décidé de mener une enquête internationale sur la situation à Madagascar. Portant notamment sur les droits de l'homme. L'on verra ainsi la part de responsabilité ». Selon La Vérité, l'ancien président aurait même déclaré qu'il est en possession d'une lettre émanant du Haut Commissaire pour les Droits de l'Homme des Nations Unies annonçant la constitution de cette commission d'enquête indépendante sur les violations des droits de l'Homme. Joachim Chissano aurait obtenu un mandat de la Sadc pour organiser une élection à Madagascar, aurait affirmé l'ancien président, selon Le Courrier.

Roland Ratsiraka, vice-président de la HAT a affirmé dans une interview que l'intervention de Joaquim Chissano dans la résolution de crise malgache est indigne. D'après lui, ce médiateur est impliqué dans une affaire de détournement de deniers publics au Mozambique.

« Les étranges amis de Marc Ravalomanana », titre le site Mada.pro, qui fait mention d'un article paru dans le nouvel hebdomadaire malgache L'Observateur et repris par Actumada<sup>1</sup>. La fortune de Marc Ravalomanana serait estimée à 250 millions de dollars. L'ancien chef de l'Etat utiliserait cette richesse colossale pour essayer de revenir au pouvoir. Il mobiliserait à cette fin «un réseau d'amis » qui, étrangement, d'après L'Observateur, « ne sont pas exempts de reproches ». Parmi ces derniers : Kurt L. Schmoke, ancien maire de Baltimore (Etats-Unis) qui milite pour la libéralisation de la drogue ; Joaquim Chissano qui a besoin d'argent pour financer sa fondation ; Brian Donaldson, ancien ambassadeur du Royaume-Uni devenu son salarié, et bien d'autres... Marc Ravalomanana aurait tout un réseau de lobbying international qui ferait preuve de grandes largesses pour défendre sa cause.

**Pourparlers HAT-Fjkm.** Des pourparlers sont en cours entre des membres de l'Eglise réformée et des responsables de la HAT concernant l'arrêt de la poursuite des pasteurs membres du « *Mouvement des ecclésiastiques »*. L'entame des discussions a eu lieu le 30 juin. Plusieurs leaders sont encore en fuite.

6 juillet : le Ffkm tente prudemment de prendre pied dans le jeu politique. Le parti Vert condamne le harcèlement orchestré contre Joachim Chissano, dont le retour est annoncé. La démission d'Alain Joyandet est largement commentée.

Le Ffkm observe une veille active sur la vie nationale du pays, selon son président en exercice, Mgr Ranarivelo S. Jaona de l'Eglise Episcopale de Madagascar (EEM), qui réplique aux reproches qui son faits à son organisation de ne pas s'impliquer dans la recherche d'uns solution à la crise et d'être divisée. Le Ffkm attend de voir si la COSC est réellement neutre et indépendante pour intégrer le processus des « dinika santatra » et du « Dialoque national » que celle-ci tente de mettre sur les rails. L'évêque anglican ne doute pas que le récent incendie de l'église anglicane Santa Stefane soit d'origine criminelle, voire politique, mais se refuse à faire pour l'instant un lien avec sa présence au défilé militaire de la fête nationale. L'EEM déclare vouloir se prémunir contre les tentatives de récupération politique. [Andry Rajoelina s'était rendu sur les lieux et avait annoncé que l'Etat prendrait en charge la reconstruction de l'édifice ; il avait été suivi peu après de représentants de la mouvance Ravalomanana venu faire la même proposition]. Mgr Samoela Ranarivelo ne cache pas le « moment difficile » vécu par le Ffkm. Il laisse entendre l'existence d'« obstacles » dont le Conseil chrétien des Églises doit faire face, avant de s'efforcer de dresser un tableau plus reluisant de celui-ci, à l'approche de son 30 ème anniversaire. « Certes, la route est encore longue, mais des étapes ont quand même été franchies », insiste-t-il, soulignant, entre autres, la possibilité de publication d'un communiqué commun, signé par les quatre chefs d'Église.

Parti Vert Hasin'i Madagasikara: « Ne nous trompons pas d'adversaires ». Le parti condamne les propos incendiaires tenus par les pro-HAT pour exprimer leur refus de recevoir à nouveau le médiateur Joaquim Chissano. « Ne soyons pas distraits et ne nous trompons pas d'adversaires dans ce conflit malgacho-malgache», lance la formation de Saraha Rabearisoa, qui salue les efforts de la communauté internationale malgré l'échec de la médiation menée par celle-ci. « Cet échec n'est pas un prétexte pour verser dans des sentiments belliqueux vis-à-vis du médiateur qui n'est autre que le représentant de la communauté internationale. Un refus poli et catégorique du peuple malgache suffit à fixer l'opinion internationale sur notre ferme volonté à résoudre nos différends en famille », indique le parti.

Rejet de la demande de liberté provisoire pour le leader des jeunes Tim, Ralaimampisainarivony Emmanuel, dit Manoela. Inculpé, entre autres, d'outrage au président de la HAT, il devra attendre en prison son procès, fixé au 12 juillet.

Pety Rakotoniaina, PDS de Fianarantsoa, met en garde les 3 mouvances qui comptent tenir un meeting le 9 juillet dans la capitale betsileo. Il se dit déterminé à s'opposer à toute rencontre en salle ou en plein air qui serait initiée par l'opposition.

RP Mada JUILLET 2010.doc Page 5 sur 9 12/08/2010

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf blog Justmad, « articles remarqués », juillet 2010 - http://storage.canalblog.com/43/75/448497/54897895.pdf

8 émissaires de Joaquim Chissano en mission d'information à Antananarivo. Ils sont venus s'informer des intentions des parties malgaches et de l'évolution de la situation, à l'approche d'un point que doit faire prochainement la Sadc à l'UA. La délégation a rencontré le ministre des Affaires étrangères, Hippolyte Ramaroson, et ce en présence des ambassadeurs de Maurice et d'Afrique du Sud. La délégation devait rencontrer ensuite les représentants des mouvances Zafy, Ratsiraka et Ravalomanana. Aucune confirmation n'a encore été donnée de la date d'une éventuelle visite de Joaquim Chissano. Selon certaines sources, le chef de la diplomatie malgache a rappelé la dissolution de la mouvance Rajoelina, et a affirmé sa disposition à discuter s'il s'agit de débattre des élections et non des Accords de Maputo et d'Addis-Abeba. Selon *Le Courrier*, l'idée de la mise en place d'un conseil militaro-civil réunissant les anciens chefs d'institution et les ex et actuels chefs militaires semble séduire les chancelleries membres du GIC et de la Sadc en vue de trouver une issue à la crise et de superviser la fin de la Transition. Des consultations auraient eu lieu à ce sujet. La venue de Joaquim Chissano aurait lieu après le 15 juillet.

Possible absence de Louis Michel. Selon des sources auprès du ministère des Affaires étrangères, Louis Michel, député européen et ancien Commissaire au Développement, pourrait ne pas venir à Madagascar avec la délégation de l'Assemblée parlementaire paritaire UE/ACP attendue du 9 au 11 juillet. Le motif officiel de cette défection n'a pas été révélé.

« Souveraineté nationale : des délires... », titre Le Courrier. « Le concept de souveraineté nationale devient du coup à la mode dans un contexte ou des émissaires du GIC et de l'UE sont attendus au pays. Les voix s'élèvent dans les rangs de la HAT contre la venue de ces "Africains" et de ces "vazaha" considérés comme des cheveux dans la soupe dans la résolution de la crise malgache. Surtout quand les revendications des opposants des trois mouvances pour une transition conventionnelle version Maputo ignorées, tout semble aller pour le mieux avec la concrétisation (sur fond de report et de report des dates des élections) de la feuille de route annoncée par le président de la HAT le 12 mai. Aux yeux de la HAT, le pays n'a plus besoin des Joachim Chissano et Louis Michel puisque la coalition de la société civile et les Raiamandreny Mijoro, après avoir réglé les questions de crédibilité et de représentativité, sont sur le point de tenir les conférences régionales ("dinika santatra") qui précèderont la conférence nationale annoncée inclusive et consensuelle. Bref, c'est la souveraineté nationale ».

Relation franco-malgache. La démission d'Alain Joyandet est largement commentée à Madagascar. Le secrétaire d'État à la Coopération et à la Francophonie, en charge du dossier malgache, est venu plusieurs fois dans la Grande IIe. Selon les observateurs étrangers, cette démission n'influera pas sur le traitement par Paris du dossier malgache. Les problèmes afférents à la Françafrique, avancent-ils, relèvent du domaine réservé de l'Elysée, en particulier de Claude Guéant, et d'André Parant, sans négliger le rôle occulte de l'avocat d'affaire Robert Bourgi, l'héritier de Foccart. Une partie de la presse malgache n'est pas du même avis. En témoignent les commentaires du Courrier qui estime que le départ d'Alain Joyandet ne sera pas à l'avantage d'Andry Rajoelina. En conséquence, la présence de celui-ci au défilé militaire à Paris le 14 juillet n'est pas acquise. Le quotidien ajoute : « Joyandet a été considéré comme le pro-Rajoelina du gouvernement français. Ce qui, durant son mandat, explique cette flagrante ingérence française dans la crise malgache (la France étant « un spectateur engagé ») et ses efforts pour torpiller et renier les Accords politiques trouvés à Maputo en août 2009. En exigeant le départ d'Alain Joyandet, Paris vient de désavouer la politique de l'ancien secrétaire d'État ».

Lettre de félicitations thaïlandaise adressée à Andry Rajoelina à l'occasion de la fête nationale. Le roi Bhumibol Adulyadej a adressé sa lettre par l'intermédiaire du consulat de Thaïlande.

## DROITS HUMAINS, GOUVERNANCE

Procès du 7 février 2009 : « Pas faisable pour cette année » selon Me Hanitra Razafimanantsoa. La défense attend la décision de la Cour suprême concernant le pourvoi en cassation contre la décision de la chambre d'accusation de la Cour d'appel de renvoyer l'affaire devant la Cour Criminelle Ordinaire. Selon l'article 126 de la Constitution, « le Président de la République n'est responsable des actes accomplis dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions qu'en cas de haute trahison ou de violation grave et répétée de la Constitution ». Et l'alinéa 2 stipule encore que « le Président de la République ne peut être mis en accusation que par les deux Assemblées parlementaires statuant par un vote séparé, au scrutin public et à la majorité des deux tiers des

membres composant chaque assemblée ». Or les deux assemblées ont été dissoutes par la HAT. L'alinéa 3 de l'article 126 stipule en outre que seule la Haute Cour de Justice peut connaître des infractions commises par le Président de la République. Ainsi, la défense a saisi la Cour de Cassation pour statuer sur l'incompétence de la Cour Criminelle Ordinaire. La deuxième session annuelle de la Cour Criminelle a déjà eu lieu. D'où l'impossibilité pour la Justice de trancher sur l'affaire avant 2011. Me Hanitra Razafimanantsoa affirme que la première session devrait s'ouvrir en avril. Ainsi, l'espoir est permis pour le ministère de la Justice et les victimes du 7 février de voir aboutir d'ici là l'extradition de Marc Ravalomanana. Mais tout dépend de l'acceptation de l'Afrique du Sud. Une acceptation qui devrait être précédée de la reconnaissance du régime par ce pays et de la signature entre les deux pays d'une convention de collaboration judiciaire. (01/07)

L'Alliance Démocratique (pro-Ravalomanana) veut porter le procès devant la CPI. (03/07)

Crise 2009 - 2010 : 48 militaires incarcérés à Tsiafahy, selon la liste établie par les partisans du président déchu. Ces militaires sont répartis dans 5 affaires différentes : le carnage du 7 févier 2009 à Ambohitsorohitra (7), la mutinerie au Régiment d'Appui et de Soutien (RAS) d'Ampahibe le 29 décembre 2009 (5), la tentative de coup d'Etat déjouée du 18 avril 2010 (6), l'affaire de la mutinerie à la FIGN du 20 mai 2010 (18) et les affaires des bombes artisanales dans la capitale (12). A ces 48 militaires s'ajoutent les 10 membres du personnel de la radio *Fahazavana*, encore en détention à Antanimora. (01/07)

Travail des enfants. Madagascar dans le rouge. L'Instat estime à environ 90.000 le nombre des enfants travaillant comme ménagère et ce avec le consentement de leurs parents. Selon un responsable du Programme International pour l'abolition du travail des enfants de l'OIT, « ces statistiques sont de l'année 2008. Mais à notre avis, elles auraient déjà dépassé largement le cap ». Madagascar a pourtant ratifié et adopté la Convention des droits des enfants et en sus la Convention 138 relative sur l'âge minimum d'admission à l'emploi à 15 ans. Selon un analyste, le phénomène concerne les deux sexes et se situe surtout en milieu rural. Il avance que parfois les us et coutumes seraient des facteurs favorisant le fléau. Globalement, on estime à 2 millions le nombre d'enfants qui travaillent, dont 1.5 million exposés à des risques. La région de Mahajanga est la plus concernée par le fléau. La majorité des mineurs qui travaillent évoquent des problèmes d'ordre financier. Ce qui favoriserait l'exode rural des plus petits pour fuir la précarité dans les campagnes et rejoindre les grandes villes. Dans diverses régions, le souhait des familles de réaliser le « famadihana » [retournement des morts] pousse leurs progénitures à effectuer des travaux moyennant salaires. Tandis que d'autres faits épinglent la passivité de certains parents à laisser leurs enfants se prostituer, voire à les y encourager.

« Abolition de la peine capitale : les conditions favorables ne sont pas encore réunies », titre La Gazette. « Dans le cadre de la 14ème session du Conseil des droits de l'homme, et portant Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel de Madagascar, l'on apprend que la Norvège, la Suède, l'Espagne et l'Italie ont recommandé l'abolition de la peine capitale. Concernant cette recommandation, Madagascar a avancé que les conditions favorables à l'abolition immédiate de la peine capitale ne sont pas encore réunies. Une fraction importante de la population ainsi que la majorité des parlementaires estiment que l'effet dissuasif du maintien de la peine capitale dans la législation est encore utile pour lutter contre l'insécurité ».Le quotidien rappelle qu'un projet de loi portant abolition de la peine capitale a été déià présenté par le gouvernement devant le Parlement qui ne l'a pas adopté eu égard aux observations évoquées ci-dessus. Pour contourner cet obstacle, le gouvernement entendrait organiser au préalable un débat ouvert aux autorités exécutives, législatives. judiciaires et à la société civile. Dans ce contexte, la FIACAT et l'ACAT Madagascar regrettent que le gouvernement malgache ait refusé les recommandations de ces 4 pays l'encourageant à inscrire dans son droit interne l'abolition de la peine de mort. La FIACAT et l'ACAT Madagascar suivront avec attention le débat que le gouvernement entend organiser sur la question. En outre, FIACAT et ACAT rappellent que les conditions de détention à Madagascar restent inquiétantes et assimilables à des mauvais traitements. Alors que la situation s'était améliorée entre 2005 et 2007, celle -ci se détériore nettement, notamment depuis la crise politique qui a agité le pays en janvier 2009. Par ailleurs, la malnutrition constitue la cause principale de mortalité en milieu carcéral. Avec le Chili, la FIACAT et l'ACAT Madagascar encouragent Madagascar à adopter des mesures efficaces pour prévenir la torture et les autres formes de mauvais traitements et pour limiter la durée de la garde à vue ou de la détention avant jugement. [Rappel : la « déclaration publique » d'Amnesty international du 10/06/10 aborde également cette question de l'abolition de la peine de mort à Madagascar<sup>2</sup>] (06/07)

**L'OIT appuiera le dialogue social**. Le responsable de la zone Afrique a promis une assistance technique à Madagascar pour un dialogue social effectif. Une assistance technique pour la mise en place d'un corps d'inspecteurs de travail spécialisés dans l'agriculture est aussi prévue.

Hauts emplois de l'Etat. Des enquêtes précéderont les nominations. Le Conseil des ministres a validé une nouvelle forme de procédure pour la nomination aux hauts emplois de l'Etat. Il y a été décidé que les propositions de nomination feront l'objet de contrôles et d'enquêtes avant d'être validées en Conseil des ministres. Ce qui devrait, selon le discours officiel, mettre fin aux carences de compétentes de certains hauts cadres de l'administration et lutter contre le favoritisme. La mesure s'appliquera dans un second temps de manière rétroactive à tous les cadres en fonction.

## **ACTUALITE ECONOMIQUE ET SOCIALE**

#### Impacts de la crise politique

**Université. Dans l'attente du budget.** Trois mois après la rentrée, l'université d'Antananarivo n'a toujours pas reçu son budget de fonctionnement. « *La première tranche de cette somme est habituellement transférée vers mars. Ce qui n'est pas encore le cas. Les établissements fonctionnent donc pour le moment avec leurs fonds propres », explique ainsi Jean-Eric Rakotoarisoa, vice-président.* 

Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, ressources naturelles, environnement

## Minerai de fer de Soalala.

L'apport chinois de 100 millions de dollars pour l'exploitation du gisement de fer servirait uniquement à financer des investissements, notamment dans le secteur des infrastructures. Cette assurance aurait été donnée, selon *La Gazette*, par un cadre du ministère des Finances et du Budget. Le quotidien indique que selon la Banque mondiale la plupart des infrastructures économiques du pays sont en fin de vie. Les autorités travailleraient donc sur l'utilisation de ces 100 millions de redevances comme garantie d'emprunt. (05/07)

Midi affirme que les 50 millions de dollars, première tranche des 100 millions de dollars que le consortium chinois Wisco, adjudicataire de l'appel d'offre, devait verser à l'Etat malgache à titre de droit de mise à disposition, ne sont toujours pas encaissés, contrairement à ce qui a été annoncé depuis quelques semaines. Les supputations à ce sujet vont bon train et des observateurs déplorent le manque total de transparence qui entoure ce contrat, dont le contenu est resté secret. L'adjudicataire lui-même n'a encore fait aucune déclaration.

## Bois de rose

« Le massacre continue », titre La Gazette. Des tentatives seraient de nouveau engagées par de gros opérateurs pour exporter quelques 1.500 conteneurs de ce bois précieux. Soit beaucoup plus que le total exporté en 2009, estimé à 1.157 conteneurs pour une valeur de 220 millions de dollars. Ils feraient pression sur le ministre de l'Environnement pour obtenir des dérogations pour exporter des bois déjà coupés, en souffrance dans la région SAVA. Les exportateurs soutiennent l'argument selon lequel il vaudrait mieux vendre le bois déjà abattu que de le laisser pourrir sur place. Mais les coupes n'ont jamais cessé et des stocks immenses inonderaient littéralement la région. Quand on connait le degré de corruption dans le pays, on doit se résigner à dire que ces stocks seront un jour ou l'autre exportés. Le nombre d'exportateurs agréés continue de progresser, y compris au-delà de la région « historique ».

La cargaison de 300 tonnes saisie à Anjouan est arrivée au port de Mahajanga le 1er juillet. Elle attend l'ordre d'acheminement vers la capitale. (03/07)

Certains éléments de la Task force sont accusés d'être complices de trafiquants, selon une dépêche d'Orange. (04/07)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cf blog Justmad, « articles remarqués » juillet 2010 – Version française de la Déclaration publique http://storage.canalblog.com/25/00/448497/54922467.pdf

Nouvel Eldorado. La folle ruée vers l'or à Mangatany. Ils sont des dizaines de milliers à envahir le flanc de la colline d'Ankaraoka, dans le fokontany de Mangatany, commune de Firavahana du district de Fenoarivobe dans la région du Bongolava, situé, seulement à une centaine de kilomètres d'Antananarivo. 12.000 pour les uns, 40.000 pour les autres. Ces chiffres restent encore difficiles à vérifier vu l'absence de recensement fiable. Jusqu'ici, les autorités locales restent incapables d'établir une statistique exacte des migrants, et encore moins d'effectuer un contrôle strict. Aucun exploitant ne dispose d'une autorisation en bonne et due forme. Les conditions de vie sont effroyables. L'ouverture de la carrière remonte à avril 2010. La nouvelle de la découverte s'est répandue comme une trainée de poudre dans toutes les régions du pays. (05/07)

#### **Divers**

Le dollar menace les prix. Les voyants sont au rouge. Les fluctuations de l'ariary sur le Marché Interbancaire de Devises (MID) inquiète les milieux économiques. La monnaie nationale n'a jamais connu une dépréciation aussi importante depuis le début de la crise. Le dollar, entre autres, atteint les 2.210 Ar. La devise américaine est la principale monnaie utilisée dans les importations effectuées par le pays. Si cette dépréciation perdure, la plupart des produits importés risquent d'enregistrer des hausses significatives. Les carburants sont au premier rang des produits menacés. (01/07)

**Sources**: L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Les Nouvelles (Madagascar), La Vérité (Madagascar), Le Courrier de Madagascar, Madagascar Matin, La Gazette de la Grande IIe, Matera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), Sobika, Mada.pro, Tananews, Times of Madagascar, Actumada, Madonline, 24heures.mg, Madaplus, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Belga, PANA, APA, IPS, News Press